

L'évaluation du parcours

Elle vise à mesurer l'acquisition des compétences nécessaires pour accompagner efficacement les personnes en situation de handicap vers et dans l'emploi, tout en favorisant une réflexion critique sur les pratiques professionnelles.

Une évaluation en deux axes :

Axe 1 : Le contrôle continu de « vos connaissances du handicap », via des questionnaires à la fin de chaque module présentiel :

Chaque module de formation est clôturé par un **questionnaire de connaissances**, réalisé **individuellement sur une application dédiée**. (20 questions par questionnaire) :

L'obtention d'une note en dessous de la moyenne à un ou plusieurs questionnaires d'évaluation de fin de module n'est absolument pas éliminatoire. En revanche, afin de continuer sa montée en compétences sur ces typologies de handicap non maîtrisées, **il est demandé à l'apprenant concerné :**

- de décrire et analyser dans son récit d'expérience, une situation relative à la typologie ou aux typologies de handicap pour laquelle/lesquelles il.elle a eu une note en dessous de la moyenne,
- de relire ses supports de formation et d'échanger avec les autres apprenants,
- de demander des précisions au formateur.

Axe 2 : Rédaction et soutenance orale de votre récit d'expérience

Epreuve écrite

5 semaines avant la date de la soutenance devant le jury, le candidat remet un dossier professionnel "récit d'expérience" :

- Reprenant 3 ou 4 accompagnements de personnes en situation de handicap réellement effectués visant leur accès et/ou maintien dans l'emploi
- Présentant des typologies de handicap différentes pour chaque accompagnement présenté
- Rappel : le candidat ayant obtenu une note inférieure à 10/20 à un des questionnaires de connaissances sur une pathologie décrira dans son récit d'expérience un accompagnement présentant cette pathologie

Epreuve orale

Le candidat soutiendra devant jury son récit d'expérience en :

- Synthétisant sa production écrite
- Révélant les apports en connaissances et compétences des accompagnements décrits
- Répondant aux questions du jury portant sur ses pratiques professionnelles et les dispositifs d'accompagnement vers et dans l'emploi d'une personne en situation de handicap

Consignes pour la rédaction de l'écrit d'expérience :

Objectifs pédagogiques :

- A partir de situations professionnelles réellement vécues par le candidat, expliciter l'expertise handicap mise en œuvre dans les accompagnements réalisés
- Revenir sur des situations vécues en faisant preuve de réflexivité et de prise de recul pour en tirer des apprentissages pour d'autres situations à vivre

Consignes concernant l'écrit :

Travail individuel. Trame générale d'organisation du récit :

- Une page de garde reprenant les informations suivantes :
 - Nom prénom du candidat
 - Fonction et lieu de travail
 - Date de soutenance
 - Lieu de soutenance
 - Titre de la soutenance : « favoriser l'insertion et/ou le maintien en emploi des personnes en situation de handicap »
- Un sommaire reprenant la pagination
- Un avant-propos présentant :
 - La trajectoire professionnelle en lien avec le champ du handicap du candidat
- Une introduction présentant :
 - Le contexte institutionnel dans lequel le candidat travaille
 - Les problématiques principales des personnes accompagnées
 - Les Intentions / postures d'accompagnement les plus significativement attendues dans ce contexte institutionnel.
 - Le positionnement du candidat par rapport à ce contexte institutionnel particulier
- Une partie 1 : présentant la pratique professionnelle 1 à travers la situation 1
 - Contexte et enjeux de la demande
 - Description et analyse de l'accompagnement réalisé (objectifs de l'accompagnement, différentes étapes et explicitation des actions mises en œuvre, posture adoptée, outils utilisés, travail en partenariat, etc
 - Prise de recul sur la situation et apprentissage tiré de la situation
- Une partie 2 : présentant la pratique professionnelle 2 à travers la situation 2
 - Contexte et enjeux de la demande
 - Description et analyse de l'accompagnement réalisé (objectifs de l'accompagnement, différentes étapes et explicitation des actions mises en œuvre, posture adoptée, outils utilisés, travail en partenariat, etc
 - Prise de recul sur la situation et apprentissage tiré de la situation
- Une partie 3 : présentant de la pratique professionnelle 3 à travers la situation 3
 - Contexte et enjeux de la demande

- Description et analyse de l'accompagnement réalisé (objectifs de l'accompagnement, différentes étapes et explicitation des actions mises en œuvre, posture adoptée, outils utilisés, travail en partenariat, etc
- Prise de recul sur la situation et apprentissage tiré de la situation
- Une conclusion dans laquelle il pourra expliciter synthétiquement ses avancées en termes de professionnalisation et ses questionnements en d'approfondissement.

Forme attendue de l'écrit :

L'écrit est un document de 20 pages (hors glossaire, bibliographie et/ou autres annexes).

Il respecte une forme harmonisée :

- dactylographié (Times new roman 12 et en interligne 1,5)
- marges : gauche, droite, haut et bas : 2.5 cm.
- notes de bas de page : Calibri 10, sans interligne.
- numérotation des pages : Elle est continue et commence à la page 1 de L'introduction.
- numéros de page sont placés en pied de page.
- écriture à la première personne pour personnaliser le récit, tout en maintenant un langage professionnel et précis.

Comment vous préparer à l'écriture du récit :

Une classe virtuelle « écrire son récit d'expérience », vous est proposée.

Il est conseillé de suivre cette classe virtuelle à partir du troisième module du parcours certifiant afin que le contenu de la classe virtuelle fasse sens.

RDV sur notre site internet pour vous y inscrire directement : <https://www.cheops-formation.org/>

Consignes pour la soutenance orale :

La soutenance orale est une étape clé de l'évaluation du parcours. Elle permet au candidat de présenter son récit d'expérience sans en faire une redite, de mettre en avant ses apprentissages et de démontrer sa capacité à analyser ses pratiques professionnelles.

Déroulement de la soutenance

La soutenance se déroule devant un jury composé de professionnels du champ du handicap et de l'emploi. Elle dure 30 minutes, réparties comme suit :

Présentation du récit d'expérience (15 minutes) - Le candidat réalise une synthèse orale de son écrit, en mettant en avant :

- Les situations accompagnées et les typologies de handicap concernées.
- Les enjeux majeurs rencontrés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.
- Les actions mises en œuvre, les postures adoptées et les outils mobilisés.
- Les enseignements tirés de chaque situation.

Échange avec le jury (15 minutes) - À l'issue de la présentation, le jury engage un échange avec le candidat afin d'approfondir certains aspects de son récit d'expérience. Les questions pourront porter sur :

- Clarté et structuration du discours : capacité à présenter une synthèse cohérente et organisée.
- Capacité du candidat à prendre du recul sur ses pratiques. Analyse et réflexion critique : prise de recul sur les situations vécues et identification des apprentissages professionnels.
- Sa compréhension des dispositifs d'accompagnement et de compensation du handicap.
- Son positionnement professionnel et éthique face aux situations rencontrées.
- Son approche du travail en réseau et en partenariat.
- Mobilisation des connaissances : capacité à articuler connaissances théoriques et expériences de terrain.
- Qualité des réponses aux questions : pertinence des réponses, argumentation et capacité à interagir avec le jury.

Recommandations pour réussir la soutenance

Une classe virtuelle « préparer sa soutenance » est proposée

Il est conseillé de suivre cette classe virtuelle à partir du moment où vous avez commencé à écrire votre récit

RDV sur notre site internet pour vous y inscrire directement : <https://www.cheops-formation.org/>

Communication des résultats et obtention de la certification :

L'obtention de la certification est conditionnée par la décision de la commission d'attribution.

Sont prises en compte :

- Les réponses apportées aux questionnaires de contrôle continu des 6 modules,
- La qualité du rapport écrit et de la soutenance orale.

Une note en dessous de la moyenne à la partie de l'évaluation consacrée à l'écriture du récit et à sa soutenance conduit à l'ajournement du candidat qui peut décider de préparer et se présenter à une épreuve de rattrapage.

L'obtention de la certification est notifiée au/à la candidat.e par mail et il/elle recevra ses notes et son diplôme par voie postale sous pli confidentiel.

Modalités de rattrapage en cas d'échec aux épreuves :

Vous avez été invité.e à vous présenter à un oral de rattrapage. Cela ne signifie en aucun cas que vous êtes un « mauvais professionnel ». Cela signifie uniquement qu'au regard de la grille d'évaluation utilisée dans l'épreuve orale de soutenance (posture professionnelle lors de vos accompagnements, mobilisation de vos connaissances pour agir, conduite d'entretien, prise en compte de la dimension psychologique de l'accompagnement, prise de recul, analyse des problématiques rencontrées, prise en compte de la complexité des situations, travail en réseau, etc), le jury souhaite que vous continuiez à mettre en réflexion vos pratiques professionnelles afin d'affiner vos réflexions, votre prise de recul, et poursuiviez votre développement professionnel avant de valider l'obtention de la certification.

Modalités de l'épreuve d'oral de rattrapage

Rédaction d'une situation professionnelle (Vous pouvez reprendre une situation déjà explicitée dans votre précédent récit ou choisir d'en rédiger une nouvelle) **d'accompagnement à l'insertion, la mobilité, le maintien vers/dans/en emploi d'une ou plusieurs personnes en situation de handicap – 5 pages maximum**

- 1) **Présentation orale** de cette situation professionnelle devant **un jury composé d'un expert du champ du handicap et un membre de l'équipe pédagogique d'Handi-formation.**

Cette épreuve orale se réalise à **distance** via un outil tel que Zoom ou Teams.

Pré-requis de l'épreuve

- 3 semaines avant la soutenance, envoi de votre écrit par mail à assistante-parcours-certifiant@cheops-ops.org

Déroulement précis de l'épreuve

- 10 minutes : présentation orale de votre situation professionnelle sans interruption du jury
- 10 minutes : échange avec le jury
- 5 minutes : Restitution du jury

Modalités de préparation à l'épreuve

L'équipe pédagogique du pôle formation de Cheops vous accompagne dans la préparation de votre oral de rattrapage.

- 1) **Echange téléphonique individuel** suite aux résultats de la soutenance et de la décision du jury avec la responsable pédagogique du parcours,
- 2) **Classe virtuelle individuelle ou collective** pour reprendre des extraits du récit et expliciter les insuffisances, manquements, imprécisions, etc
- 3) **Inscription à un tandem** : vous êtes mis en binôme avec un.e autre candidat.e qui doit aussi préparer l'oral de rattrapage afin de partager vos pratiques et enrichir votre nouvel écrit et votre nouvelle présentation orale.
- 4) **Point avec la responsable pédagogique du parcours avant de soutenir**
- 5) **Soutenance orale à distance**

Délai de restitution

Après le temps dédié à la concertation, le jury vous communique votre note d'oral.

Si vous obtenez une note égale ou supérieure à 10/20, vous validez donc la certification.

Une validation par mail vous est envoyée et vous recevrez votre certificat professionnel par courrier postal sous 15 jours.